

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 71 (1935)  
**Heft:** 28

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ÉDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

### SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : † *Jean Tissot*. — VAUD : *Bureau S. P. V.* — *Postes au concours*. — *Maisons de commerce*. — *A nos membres*. — *A propos de nominations*. — *Bureau de placement*. — *Association des directeurs de chorales*. — GENÈVE : U. I. G. P. — MESSIEURS : *A propos de la baisse des traitements*. — U. I. P. G. — DAMES : *Avis*. — NEUCHÂTEL : *Funeste projet*. — *Fonds scolaire*. — *Nécrologie*. — *Exposition scolaire permanente*. — JURA : *L'École et la Vie*. — INFORMATIONS : *Camp des Educatrices*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE : V. DENTAN : *Surmenage, culture et éducation*. — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : LOSS : *Le contrôle oral et écrit*. — PRATIQUE : J. H. ADDOR : *Calcul mental*. — LES LIVRES.

### PARTIE CORPORATIVE

#### † JEAN TISSOT

Jean Tissot n'est plus. Brusquement la mort vient d'interrompre une vie toute de travail utile et fécond.

Originaire d'Orny, Jean Tissot est né dans ce village le 30 avril 1877. Breveté en 1896, il débute dans l'enseignement à Carrouge. En 1910, après avoir obtenu le brevet primaire supérieur en 1909, il prend la tête de la classe primaire supérieure de Mézières. En 1913, il est appelé à Lausanne, comme instituteur d'abord, puis comme maître primaire supérieur. Au nouvel-an dernier, la maladie l'obligea à suspendre ses fonctions. S'étant rétabli, tout indiquait qu'il pourrait jouir longtemps de la retraite bien méritée qu'il prit le 20 avril. Une crise cardiaque l'emporta subitement.

Jean Tissot fut un grand travailleur, et son activité s'est manifestée dans plusieurs domaines. Une grande facilité de travail jointe à une rapide conception et compréhension des choses venaient chez lui en aide à une belle intelligence et à une rare énergie. En 1903, directeur de la société de chant de Carrouge et de Mézières, il est le promoteur du Théâtre du Jorat. Il en fut l'animateur, l'âme. Dans la *Dîme*, il crée le rôle inimitable du pasteur Martin ; dans *Henriette*, en 1908, il est un père Dubois criant de vérité et de naturel ; dans *Aliénor* (1910), il joue à merveille le rôle ingrat de Mainfroy. Ces créations ont été pour beaucoup dans le succès du Théâtre du Jorat, dont il resta pendant plusieurs années le trésorier.

Passionné de chant, il est membre ou directeur de plusieurs sociétés chorales : il dirige l'« Avenir » de Prilly, qu'il conduisit à l'honneur aux concours de Lausanne et d'Yverdon ; il est, dès 1925, président de l'Union chorale de Lausanne. Comme tel, il fait partie du Comité d'organisation de la Fête fédérale de chant de Lausanne, en 1928, et dès ce moment il est appelé aux importantes fonctions de vice-président et caissier central de la Société fédérale de chant. Ironie du sort ! Le jour même où il devait accompagner la bannière fédérale à Bâle, nous l'accompagnions à sa dernière demeure.... Quels beaux projets n'avait-il pas faits pour cette fête ! comme il se réjouissait de son séjour à Bâle ! L'homme propose....

Dans le monde pédagogique, Jean Tissot prit très tôt une large place. Dans nos conférences, nos assemblées et nos congrès, il est toujours le collègue écouté, le conseiller avisé. En 1920, il est appelé à faire partie du Comité S. P. V., dont il fut le bulletinier pendant trois ans et le président de 1923 à 1924. Ce fut une période de lutte : traitements et pensions de retraite furent alors révisés, mais non sans peine. Si le but était unique, les moyens étaient divers, et les opinions, dans ce Comité de 1920, étaient parfois divergentes. Jean Tissot, grâce à sa pondération, sa grande expérience des choses et des gens, joua à maintes reprises le rôle de modérateur et de temporisateur ; les événements lui ont souvent donné raison.

En 1921, il est appelé aux fonctions de trésorier de la S.P.R. Le choix ne pouvait être meilleur. Tour à tour, sous les comités genevois, jurassien, vaudois et neuchâtelois, il représentait la tradition. Nul comme lui ne connaissait le ménage de la Romande. Dans les plus petites affaires à traiter, les présidents devaient avoir recours à Jean Tissot, au courant de toutes les conventions, de tous les règlements, de tous les arrangements, de toutes les façons de procéder en toutes occasions. L'organisation d'un congrès était pour lui un jeu, et l'on se représente le désarroi dans lequel se trouve le Comité actuel....

Nous nous gardons d'oublier que Jean Tissot fut aussi et surtout un éducateur : ses multiples occupations ne l'empêchèrent jamais de remplir ses fonctions d'instituteur avec une rare distinction. Pédagogue dans l'âme, il comprenait la jeunesse, et la jeunesse le comprenait.

Jean Tissot n'est plus, mais son souvenir subsistera longtemps ; la trace qu'il a laissée dans le champ si vaste de son activité est

trop profonde pour qu'elle s'efface de sitôt. Pour la Romande, il est de la lignée des Rosier, des François Guex, des Léon Latour, des Fritz Hoffmann, des Werner Brandt ; son nom est inscrit dans le Livre d'or de notre corporation ; il a bien mérité d'elle.

C. GREG.

## VAUD

### BUREAU S. P. V.

Le Bureau de la S. P. V., à Mauborget 12, sera fermé jusqu'à la rentrée de septembre.

*Le Comité.*

### POSTES AU CONCOURS

Nous nous excusons de n'avoir pu donner à temps (à cause de l'espacement de nos numéros pendant les vacances) la mise au concours des postes ci-après :

Au 16 juillet, Provence (Nouv.-Censière) ; au 19 : institutrice à la Tour-de-Peilz. Pour éviter cette irrégularité, nous avons demandé au Département, qui a aimablement consenti, de nous communiquer la liste des places au concours.

Jusqu'au **23 juillet**, à 17 h.

**Instituteurs** : Montcherand, entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre ; Cergnat (Ormont-dessous), 2 septembre.

Jusqu'au **26 juillet**, à 17 h. :

**Maitresse d'école infantine** : Bex, 2 septembre.

Jusqu'au **30 juillet**, à 17 h. :

**Instituteurs** : Rivaz ; Orny, tous deux pour le 1<sup>er</sup> novembre.

### LISTE DES MAISONS DE COMMERCE

Prière à nos membres de prendre note :

La « *Maison du Gant* », Mme Weber-Gachel, rue de Bourg 37, Lausanne, gants et bas, consent à nos membres un rabais de 10 % au comptant sur présentation de la carte.

*Le Comité.*

### A NOS MEMBRES

Nous rappelons qu'une démission n'est valable que depuis la fin de l'année en cours. En conséquence, un membre démissionnaire cette année est encore actif jusqu'à fin 1935 ; il doit sa cotisation. L'honorariat, s'il y a lieu, est sanctionné par l'assemblée des délégués de janvier 1936.

Il ne suffit pas de refuser l'*Educateur* pour être démissionnaire.

*Le Comité.*

### A PROPOS DE NOMINATIONS

Le comité de la S. P. V. prie tous les collègues que préoccupe la question des examens à Lausanne de croire qu'il ne reste pas indifférent, mais qu'il suit au contraire les choses de près. On voudra bien comprendre qu'avant d'entreprendre toute démarche, il tienne à être renseigné exactement.

Alex. CH.

**Note de la rédaction.** — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à quinzaine de fort intéressantes lettres que nous avons reçues à ce sujet.

### BUREAU DE PLACEMENT

Famille d'instituteur saint-galloise, dont le fils suivra l'école de commerce cet hiver en Suisse romande (Lausanne ou Neuchâtel), serait disposée à faire un *échange* avec jeune homme ou jeune fille qui désirerait continuer ses études

à St-Gall (école secondaire, commerce, préparation aux postes, douanes et C.F.F.). Dès septembre ou octobre.

Adresser offres à Mme Cornuz, institutrice, Vevey.

### ASSOCIATION VAUDOISE DES DIRECTEURS DE CHORALES

La journée annuelle est fixée au mercredi 25 septembre, dès 9 h. 30, à Lausanne. Tout a été mis en œuvre pour mettre sur pied un programme intéressant présenté par des musiciens de valeur.

Prière aux membres et aux collègues que cela intéresse de prendre note de cette date.

LE COMITÉ.

## GENÈVE

### U. I. P. G. — MESSIEURS

#### A PROPOS DE LA BAISSÉ DES TRAITEMENTS

L'application de la loi du 15 décembre 1934 a révélé quelques injustices qui alertèrent le Comité de la Fédération des Associations de fonctionnaires et employés de l'Etat. A la suite d'une assemblée des délégués, une entrevue fut demandée au Conseil d'Etat, afin de lui soumettre nos desiderata. Cette audience a eu lieu le mardi 2 juillet. Le Conseil d'Etat était représenté par M. Naine, président, MM. Lachenal et Picot.

Tout d'abord, le président de la Fédération donna connaissances de nos différentes observations. Voici ce qui concerne l'instruction publique :

1. Les traitements de nos stagiaires ont subi une baisse excessive. En outre, on astreint nos jeunes collègues à payer leurs cours à l'Université, cours *imposés* par le Département de l'Instruction publique. D'aucuns voudraient, paraît-il, supprimer purement et simplement leur traitement. Ne serait-ce pas le plus sûr moyen de fermer cette profession aux enfants de la classe laborieuse ? Défenseurs de l'école populaire, nous verrions avec un immense chagrin la réalisation d'un tel projet. Nous demandons au Conseil d'Etat de rétablir la gratuité des cours obligatoires et d'envisager une amélioration du traitement des stagiaires.

2. Pour les ménages de fonctionnaires, la Fédération a estimé que les réductions ont été exagérées, voire arbitraires. En outre, examinons le cas d'une employée de l'Etat dont l'époux est fonctionnaire fédéral, ou bien employé aux Services industriels, ou encore dans un établissement hospitalier. On additionne les salaires des conjoints, et celui de la femme doit supporter la réduction sur la même base qu'un couple de fonctionnaires. Si, par contre, l'époux est employé dans la banque, le commerce ou tel autre établissement privé, son salaire, ses revenus n'entrent pas en ligne de compte. Il y a là une grave injustice. — Que l'on cumule tous les revenus aussi bien du travail que de la fortune, ou bien que le salaire du fonctionnaire entre seul en considération.

3. La somme de 1200 fr., soustraite uniformément du salaire de la femme, quel que soit son gain annuel, constitue pour les employées de condition modeste une trop forte réduction. Témoin, nos stagiaires-dames qui voient, de ce fait, baisser leur traitement de 50 %.

Tour à tour, MM. les conseillers d'Etat déclarèrent que les points signalés seraient examinés par les autorités avec la plus grande bienveillance, mais que la situation des fonctionnaires ne devrait pas être examinée simplement pour elle-même. Il y a lieu de tenir compte, selon eux, de la situation financière, non seulement du canton, mais aussi de la Confédération. La Suisse vit en ce moment une période très grave, dont seuls les gens initiés peuvent se rendre compte. Nos industries sont paralysées, nos exportations ne cessent de diminuer, le tourisme accuse un déficit considérable, les C. F. F. continuent de voir enfler le montant de leur dette, l'agriculture enfin souffre de la mévente de ses produits. Aussi la matière fiscale est-elle en profonde régression et les budgets les mieux étudiés bouclent bien au-dessous des prévisions les plus prudentes.

L'Etat doit donc apporter la plus grande attention dans ses dépenses, et il ne faut pas s'étonner que, dans la loi, quelques anomalies aient vu le jour.

En fin de séance, M. le conseiller d'Etat Lachenal fit appel à l'esprit de compréhension et de dévouement du corps enseignant. Par raison d'économie, la rentrée de septembre verra des effectifs de classe plus nombreux. Chacun devra comprendre que le Département, obligé de diminuer son budget, préfère restreindre le recrutement plutôt que de proposer, contre son gré, de nouveaux sacrifices.

Le président de la Fédération remercia MM. les conseillers d'Etat du bienveillant accueil réservé à la représentation des fonctionnaires et pria tout spécialement M. Lachenal d'examiner nos revendications avec la plus grande sollicitude.

L. S.

#### U. I. P. G. — DAMES

##### AVIS

Du 15 juillet au 15 août, pendant l'absence de la présidente, prière aux membres d'adresser la correspondance concernant l'Union, à *Mme Borsa*, première vice-présidente, *rue de Lyon 73*.

## NEUCHÂTEL

### FUNESTE PROJET

#### III<sup>e</sup> partie.

Le projet de révision de l'article 102 de notre loi sur l'enseignement primaire comporte encore deux points qui méritent quelque attention (*Bulletin N<sup>os</sup> 26 et 27.*)

Comme on le sait, l'Etat contribue aux dépenses de l'enseignement primaire en prenant à sa charge la moitié de nos traitements initiaux et de notre haute paie. Cette dernière devrait être payée moitié par l'Etat, moitié par la commune. Pour simplifier, on a admis un autre arrangement qui est toujours en vigueur, et d'après lequel l'Etat est chargé du paiement de la haute paie, tandis que les communes font l'avance du traitement initial.

Lors du règlement des comptes, la haute paie est d'abord déduite du montant des redevances de l'Etat, puis le solde est réparti entre les communes en prenant comme *facteurs actifs* le chiffre des traitements initiaux et le produit des taxes locales, et comme *facteur passif* la richesse locale représentée par le

montant de l'impôt direct perçu par l'Etat dans la commune. Il est permis à un homme intelligent de ne rien comprendre à cet outrageant charabia employé dans la loi. Des exemples pratiques permettraient à peine de le rendre intelligible, mais, en citant des chiffres, nous nous écarterions de notre sujet.

Nous n'avons rappelé la formule des facteurs que pour mieux faire saisir une modification contenue dans le projet du Conseil d'Etat. Anodine à première vue, cette modification a une importance considérable pour certaines communes.

Le projet de revision prévoit qu'après défalcation de la haute paie, l'Etat répartira, *non pas le solde* de l'allocation, *mais seulement les trois quarts*, sur la base des facteurs. Quant à l'emploi du quart disponible, voici ce qui est proposé : Art. 102, alinéa nouveau. — *Le quart du solde est réparti par le Conseil d'Etat aux communes qui, ayant procédé au cours des trois années antérieures à la date de promulgation de la présente loi à des concentrations d'enseignements, ne seraient plus en mesure d'en opérer de nouvelles. A cet effet, il sera tenu compte de la situation financière de chaque commune, de la proportion des concentrations déjà réalisées par rapport au montant total des dépenses pour l'enseignement primaire et de l'effectif moyen de l'ensemble des classes.*

En somme, cette tortueuse disposition va créer deux catégories de communes. D'un côté, il y aura celles qui n'ont pas encore voulu opérer toutes les concentrations rêvées par l'Etat ; de l'autre, nous verrons celles qui ont montré plus de soumission et mis tout leur zèle à laminer leurs dépenses pour l'enseignement primaire. Aux premières, on retranchera le cinquième de leur allocation et on enlèvera tout droit à la répartition du quart disponible. Aux autres, tel Charlemagne aux légendaires écoliers, le maître de l'enseignement public pourra dire : « Vous avez agi selon mes intentions ; vous pouvez compter sur ma protection et je vous récompenserai. On vous a ravi brutalement le cinquième de votre allocation ; je vous le rendrai. Voici le quart du solde disponible dont j'ai privé vos voisines indociles ; prenez-le et tapez dans le tas sans vous gêner. »

(A suivre.)

### FONDS SCOLAIRE

Le Fonds scolaire a reçu les deux dons suivants :

100 fr. d'une institutrice retraitée désirant garder l'anonymat.

100 fr. des enfants de Jérôme Marchand, ancien instituteur, à Dombresson, en souvenir de leur père décédé.

Nous adressons nos vifs remerciements à ces généreux donateurs.

J.-Ed. M.

### NÉCROLOGIE

† **Caroline Scherf-Borel.** — Le 6 juin est décédée à Neuchâtel Mme Caroline Scherf-Borel, qui avait pris sa retraite en 1927 après 37 ans de service dans les classes inférieures de Serrières et de Neuchâtel. C'était une véritable maman pour les petits ; elle les aimait de tout son cœur généreux et bon ; sa nature affectueuse les avait vite conquis ; beaucoup gardent un lumineux souvenir de cette bonne maîtresse.

Grâce à l'aménité de son caractère, Mme Scherf jouissait d'une grande sympathie parmi ses collègues. Après sa retraite, elle avait tenu à conserver sa qualité de membre actif de la Société pédagogique ; c'est dire le vif intérêt qu'elle portait à notre association. Nous gardons un souvenir reconnaissant à cette âme généreuse.

J.-Ed. M.

**EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE**

Nous avons, comme d'habitude en été, fermé nos locaux pendant la période des vacances. Dès aujourd'hui, 20 juillet, et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre y compris, l'Exposition ne sera pas ouverte et aucun envoi postal ne sera fait.

Nous convions nos abonnés à nous revenir dès le samedi 8 septembre.

M. M.

**JURA****L'ÉCOLE ET LA VIE**

On mène en ce moment, en Suisse, dans les milieux professionnels, industriels et commerciaux, une curieuse campagne contre l'organisation actuelle, les méthodes et les programmes de nos écoles publiques. La jeunesse n'est pas préparée soi-disant aux tâches et aux difficultés de la vie pratique. Certaines techniques ne sont pas acquises avec assez de précision : écriture, calcul, langue, grammaire, etc. ; il faut pratiquer un certain « drill » dans ces différents domaines pour arriver à la rapidité et à l'exactitude ; il ne faut pas considérer le calcul, la langue et le dessin seulement comme des moyens d'expression. On doit donner plus d'importance aux examens. Les tendances modernes de l'éducation morale (autonomie, initiative des écoliers, école active, etc.) ne plaisent pas à ces messieurs.

Une entrevue a eu lieu à Berne, à ce sujet, entre les représentants des commerçants, industriels et artisans et des personnalités du monde pédagogique sous la présidence de M. le Dr Zürcher, directeur de l'école normale de Berne. Des pédagogues éminents, tels que MM. Bürcki, Dr Schweizer, Dr Kilchenmann, Dr Kleinert, répondirent aux reproches formulés contre l'école et donnèrent à leurs contradicteurs des explications sur les méthodes et les procédés modernes, visant plus que ce n'était le cas avec les moyens d'autrefois au développement de la personnalité du jeune homme, de la jeune fille et à la culture du raisonnement et au renforcement de la volonté, armes bien nécessaires aussi dans la lutte pour l'existence.

L'« Ecole bernoise » donne tout au long le compte rendu intéressant de cette séance.

Et à propos de cette campagne contre l'école moderne nous rapportons ci-dessous quelques passages tirés d'un journal soleurois, qui s'est fait le porte-parole de la Commission d'examen de la Société des arts et métiers du canton de Soleure. « Sous l'influence des tendances modernes, dit l'organe soleurois, le maître s'est vu priver de presque tous les moyens efficaces de contrainte en présence de la paresse et de la négligence, et les punitions sont devenues si légères qu'elles se révèlent complètement inutiles dans la plupart des cas... Les châtimens corporels sont formellement interdits ; un soufflet, qui, pour certains enfants, est la seule sanction redoutée, n'est pas toléré ; les arrêts même sont vus de mauvais œil. A quoi riment un blâme ou une copie ? Mais il ne faut pas exciter la nervosité de l'enfant, il faut lui épargner toute secousse ; de même qu'on est devenu moins sévère pour soi, on n'exige plus un travail consciencieux des autres (*sic !*).

« La onzième heure a sonné pour nous opposer vigoureusement à ces tendances. Aussi longtemps que nous ne vivons pas dans un pays de Cocagne, que le paradis sur terre n'est pas réalisé, que chacun doit chercher à se créer sa place au soleil dans un combat impitoyable en y employant toutes ses forces,



La jeunesse doit être préparée dans la fermeté et le sens de la discipline. Un enfant qui aura vécu dans l'atmosphère de serre chaude de la nouvelle pédagogie, ne se montrera pas seulement faible et démuni en face de la vie, mais aussi faible et stérile en présence de lui-même. L'école n'est pas là pour éviter à l'enfant toute peine et tout combat. Si l'ancienne conception du travail scolaire est une erreur sur laquelle nous ne voulons pas revenir, la trop grande liberté que l'on constate çà et là en est une autre non moins préjudiciable.

» La nouvelle génération a une existence dure en perspective ; il lui faut être forte. Le maître a le devoir de développer et d'accroître les jeunes forces qui sont en elle. (*N'est-ce pas là le but que se propose l'école nouvelle ?* — H. S.) Il faut donc moins jouer (!) et s'exercer davantage à un travail sérieux et discipliné ».

Voilà qui est péremptoire, mais ne dénote pas une grande connaissance, ni une vraie compréhension de la pédagogie moderne. Qu'en penseront nos collègues romands ?

H. S.

## INFORMATIONS

### CAMP DES ÉDUCATRICES, VAUMARCUS

9 au 13 août 1935

Une magnifique manifestation musicale : *La conférence Bach*, par M. Pierre Pidoux, organiste à Lausanne, avec le concours de Mlle Mottaz, cantatrice, institutrice à Lausanne, de Mlles Germaine Rochat, violoniste, Jeanne Tissot, pianiste, de plusieurs violonistes et violoncellistes et de toutes les campeuses. M. Pidoux est un jeune, enthousiaste, plein de vie, fervent du grand maître. Sa manière de concevoir la conférence nous ravit, et nous souhaitons qu'il puisse réaliser ses projets. Il sera au camp dès le début pour préparer les chœurs avec les campeuses et pour travailler avec les violonistes et violoncellistes.

Chères collègues, nous avons besoin de tous vos instruments et de vos talents les plus modestes. Nous vous prions de nous envoyer au plus tôt vos bulletins d'inscription avec la mention « violon », « violoncelle », et nous vous ferons parvenir de la musique. Plusieurs inscriptions nous sont déjà parvenues (les jeunes en nombre).

Les cartes du Camp en retour, à partir du 20 juillet (l'épingler à la gare de départ déjà). Prière aux collègues qui s'intéressent à notre camp de nous faire parvenir les adresses des personnes que nous pourrions inviter à cette belle collaboration instrumentale.

Nous vivons déjà de ces journées et nous réjouissons pour toutes celles qui auront le privilège de monter sur la colline pour y retremper leurs forces spirituelles et morales et pour goûter aux jouissances de l'esprit. Nous vous attendons nombreuses pour puiser ensemble à la source des vraies forces et de la joie qui illumine tout, là-haut, en face du paysage le plus apaisant qui soit.

*Marguerite Muller, Grand'Rue 6, Pully-Lausanne*, recevra volontiers toutes vos suggestions et inscriptions pour la partie musicale.

Pour le programme et les renseignements, consulter le *Bulletin corporatif* du 22 juin.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

### SURMENAGE, CULTURE ET ÉDUCATION

Jamais on n'en a tant parlé ; revues et journaux pédagogiques, périodiques de toute tendance, quotidiens même, dénoncent avec angoisse les méfaits de l'un, la faillite de l'autre, la carence du troisième, et cela dans tous les degrés de l'enseignement. Parents et médecins, pédagogues et journalistes clament leurs soucis et leurs appréhensions pour l'avenir de nos enfants. Tout cela ne serait-il que suggestion collective, et nos écoles, classes primaires supérieures ou collèges, méritent-ils tant de critiques ? Il y a peut-être ici, comme souvent ailleurs, une part d'exagération ; mais nous croyons tout de même que le danger existe et qu'il est grand. On a voulu cultiver et on n'a réussi qu'à surmener. On a voulu « préparer à la vie » et on ne réussit qu'à fatiguer et à dégoûter. On ne s'est pas entendu sur le sens et le but à donner à l'instruction et à la culture, ou plutôt on a confondu ces deux termes, et l'on ne voit qu'une forme de la culture : l'intellectuelle. Le développement du corps, de la sensibilité, du caractère, l'épanouissement des qualités du cœur ne comptent que pour quelques pédagogues qu'on serait vite disposé à traiter d'illuminés ou d'esprits trop avancés. Et que font nos autorités scolaires responsables, que répondent-elles à ces réclamations angoissées ? Elles ne bougent pas, ou bien... elles ajoutent une prétention nouvelle aux exigences des programmes et des examens sous prétexte que, le nombre des candidats augmentant sans cesse, il faut coûte que coûte opérer une sélection ; la loi du moindre effort jouant merveilleusement, on ne tient compte que des facultés « intellectuelles » des candidats, comme si, dans la vie et dans les activités si diverses que l'adolescent devra exercer, les qualités physiques, le savoir-vivre, la conscience, l'honnêteté, la force du caractère n'avaient aucun rôle à jouer. Mais voilà, ce sont autant de valeurs qu'il est difficile d'apprécier objectivement et il est infiniment plus simple de compter le nombre de fautes d'une dictée ou de vérifier la solution d'un problème. On croit ainsi avoir jugé de la valeur « totale » d'un individu, de son intelligence même (voir à ce sujet le dernier ouvrage de Porinot sur l'orthographe et sa valeur comme preuve de l'intelligence), de sa vraie culture, de l'équilibre de ses aptitudes physiques ou mentales, de leur juste adaptation au rôle à jouer dans la vie.

Pour qu'il puisse arriver à répondre à toutes les exigences des programmes et des examens, « de huit à vingt ans, l'adolescent est une plante de serre, dont le cerveau est soumis à un forçage insensé, propre à réduire à néant, pour l'avenir, ses facultés créatrices. Nous produisons des générations stériles, épuisées dans leur fleur par un labeur excessif ». Ainsi s'exprime M. Georges Guy dans une claire étude du *Mercur de France*<sup>1</sup>. Toute sa « Critique de l'éducation française » peut s'appliquer à la nôtre. Après avoir défini la culture de soi-même, acte gratuit, qu'il faut nettement distinguer de l'instruction professionnelle directement utile à l'exercice d'un métier, il déplore la prédominance prise par la culture scientifique qui ne fait appel qu'aux sens et aux facultés intellectuelles pures. Nous nous permettons d'étendre le terme de culture scientifique non seulement à la pure étude des sciences, mais au développement exagéré de cet esprit d'analyse, de raison et de logique qui, trop exclusivement, imprègne tout notre enseignement. Que faisons-nous de la fantaisie, de l'imagination, de l'exaltation des qualités de l'âme et du cœur, du développement des aptitudes physiques de nos élèves ? En ne faisant appel qu'au réel, en voulant tout prouver, tout démontrer et tout mesurer, en n'attachant une importance qu'à ce que nos sens peuvent nous apporter, on dessèche l'esprit ; il se ratatine ; on fait des pédants, des sceptiques ou des désabusés.

A la lumière du pragmatisme, du principe d'utilité seulement, on définit ce qui doit remplir les heures d'école. Apprenons à raisonner, à observer, c'est très bien, mais il n'y a pas que cela. Ebloui par le bond prodigieux que l'intelligence a fait faire à toutes nos connaissances pendant ce XIX<sup>e</sup> siècle scientifique, matérialiste et positiviste, l'homme l'a faite déesse, cette intelligence, reine du monde, seule dispensatrice de nos biens et de nos bonheurs. Il n'y a plus eu de foi qu'en elle. Et nous avons une peine inouïe à voir que si notre bien-être a augmenté, nous ne sommes pas plus heureux, bien au contraire. « L'homme ne vivra pas de pain seulement... ». Rome est morte de ses conquêtes et de ses richesses ; l'or n'a point empêché la déchéance de l'Espagne ; nous périssons par l'abondance que nous devons aux conquêtes de l'intelligence.

Et malgré tous les reproches qu'on leur adresse, la ruée vers les établissements secondaires et vers les écoles primaires supérieures, les plus grands coupables de surmenage, continue ; et les parents se lamentent sur leurs enfants écrasés de devoirs. Recherche de la

<sup>1</sup> *Mercur de France*, livraison du 15 mai 1935. Rue du Condé 26, Paris.

culture de soi-même, acte gratuit, que cet emballement ? Non, hélas ! pure fin d'utilité, nécessairement. Notre loi scolaire vaudoise pour les classes primaires supérieures le dit expressément : l'enseignement qui s'y donne est avant tout utilitaire et pratique. Il n'y a rien d'autre, rien que l'enseignement utilitaire et pratique, et encore s'il l'était vraiment, si l'on avait bien déterminé ce dont l'élève aura besoin, non seulement pour gagner son pain, mais aussi pour vivre, dans la noble acception du terme ; or il est facile de démontrer que ce n'est pas le cas. Car tout notre système est faux. Pour prétendre à avoir ce que vulgairement on appelle de « bonnes places », ou une « place » tout court, il faut posséder des diplômes prouvant que le candidat s'est bourré la mémoire de faits. Quant à savoir si ce fatras est utile à la fonction ou à la profession à exercer, si d'autres qualités ne seraient pas tout aussi nécessaires et si l'homme enfin n'a pas besoin, quelle que soit sa tâche, de ce je ne sais quoi qui l'élève pour ainsi dire au-dessus de lui-même, on s'en préoccupe fort peu. L'auteur de l'article précité choisit en exemple les exigences imposées au concours d'entrée à l'Ecole Navale et les compare avec celles que la vie imposera à l'officier de marine. Les résultats de ce parallèle sont étonnants. Tout aussi étonnantes seraient les constatations faites pour une telle comparaison dans les examens d'entrée à l'Ecole normale vaudoise. On y juge les jeunes gens entre autre par leur aptitude à résoudre des rébus<sup>1</sup> mathématiques et l'on ne tient aucun compte de leurs qualités d'ordre, de soin, d'application, bien plus nécessaires pour faire des instituteurs consciencieux.

Et l'on se plaint des progrès du matérialisme, de la baisse de la moralité, de la médiocrité ou de l'absence de l'idéal chez la plupart de nos contemporains et de leurs sentiments affreusement terre à terre. Il faut revenir à la vraie éducation, celle qui développera harmonieusement le corps, l'intelligence, le goût du travail désintéressé, la noblesse des sentiments, la nostalgie de l'art et de la beauté. Il faut distinguer entre l'instruction professionnelle, qui tiendra compte autant que possible des véritables nécessités de la vie, et la culture proprement dite, source de satisfactions intimes, de jouissances supérieures, stimulant des facultés créatrices. Il faut refaire le choix entre ce qui est vraiment nécessaire à chaque métier, et ce que tout « honnête homme » doit savoir ; redonner à toute une série de valeurs morales, aux sentiments, à l'art, « orne-

<sup>1</sup> ? Réd.

ment » de la vie, le prix inestimable qu'ils ont pour notre bonheur et, par contre-coup, pour celui des autres. Il est urgent, d'un côté, de réorganiser l'enseignement professionnel, de l'autre, de transformer nos programmes scolaires, d'y faire des coupes sombres, d'y tracer de larges allées, d'y aménager des bordures et des massifs de fleurs, pour que l'air y soit moins vicié et moins lourd.

Réagissons donc avant qu'il soit trop tard. On a raison de crier au surmenage ; il est le signe qu'on fait fausse route et la nature se regimbe : nous ne trouvons jamais nos élèves assez intelligents et les accusons de paresse ou de continuelle inattention. Un manœuvre ou un domestique de campagne qui ne sait qu'apposer sa signature peut, toute proportion gardée, gagner de quoi vivre et être aussi heureux qu'un ingénieur abondamment pourvu d'intelligence et de diplômes. Ne voit-on pas souvent le bonheur fleurir chez des gens simples, sans « instruction », mais riches de leur philosophie et des qualités de leur cœur ? Qu'on me comprenne bien : je ne veux pas dire qu'il faille être bête pour être heureux ; mais la grandeur de l'intelligence et l'abondance des connaissances sont loin d'être les seules et les plus importantes conditions du bonheur. Redonnons aux autres « faces » de l'homme le rôle de premier plan qu'elles méritent de jouer ; le surmenage disparaîtra de lui-même, on pourra penser à la véritable éducation et à la véritable culture. Le problème est terriblement vaste et difficile ; est-ce suffisant pour excuser notre apathie dans d'aussi graves conjonctures ?

V. DENTAN.

## MÉTHODES ET PROCÉDÉS

### LE CONTROLE ORAL ET ÉCRIT

On a si bien pris l'habitude de la vitesse qu'on en est arrivé à brûler les étapes au propre comme au figuré. Les chauffards accomplissent des prouesses qui tiennent du numéro de cirque et, sur le plan de l'instruction, toujours sous prétexte de gagner du temps, le public admet peu à peu que l'acquisition des connaissances est affaire d'habileté plus que d'effort ; qu'un simple coup de pinceau suffit, ce qui donne au marché du vernis un essor rarement atteint. Il n'est que de parcourir certaines annonces de journaux pour s'en rendre compte. L'anglais en trois semaines ! l'allemand en dix leçons ! Et bientôt, n'en doutons pas, toute la science et la gloire en une heure ! Comme si l'arbre pouvait porter des fruits avant d'avoir été planté ! Cette hâte d'arriver au but par des chemins de traverse improvisés rend plus âpre le jeu des coudes et des poings. Elle engendre peut-être d'excellents boxeurs mais l'éducation n'y trouve pas toujours son compte. En un mot comme en cent, vitesse et sagesse n'ont de commun que la rime ; il n'en faut pas davantage pour abuser les naïfs.

L'école échappe-t-elle complètement à ce mirage de la vitesse ? Certes, les éducateurs savent bien qu'un enseignement qui ne veut pas édifier sur le sable ne peut s'accommoder de l'accélérateur, et il n'est pas déplacé de rappeler ici le paradoxe de Rousseau selon lequel ce qui importe ce n'est pas de gagner du temps mais de savoir en perdre. Toutefois, les exigences des programmes sont telles, et si nombreuses les notions à faire assimiler, qu'on est tenté de ne plus se souvenir des leçons de l'expérience. C'est ainsi qu'on préconise de substituer au contrôle oral, par quoi j'entends la récitation des leçons, le « contrôle oral sous forme écrite », si je puis dire. Ce nouveau procédé a été introduit dans quelques classes à l'occasion des derniers examens annuels.

Voici en quoi il consiste :

Jusqu'à présent seuls les élèves libérés définitivement par l'âge avaient les honneurs de l'interrogation. Les autres attendaient la fin des épreuves avec résignation et un peu de dépit car l'enfant aime à montrer son savoir et à recevoir une note, surtout quand elle est bonne. Désormais, au lieu d'être interrogés individuellement, les écoliers le seront collectivement et par écrit. Les experts, d'entente avec le maître, choisissent une série de dix questions en rapport avec le programme parcouru. Les élèves inscrivent la réponse sur une feuille *ad hoc*, le plus sommairement possible et en même temps. Par exemple : Quel détroit fait communiquer la mer Rouge avec la Méditerranée ? Réponse : Suez. Chaque question compte pour un point. On peut ainsi examiner rapidement, et sur toutes les branches du programme, des classes numériquement fortes. Les enfants ont l'impression d'être jugés avec la plus parfaite équité puisque les questions sont les mêmes pour tous et que les difficultés et les chances sont partagées. Ce contrôle présente donc des avantages évidents et l'on aurait tort de ne pas exploiter, en le perfectionnant, un moyen expéditif et, somme toute, rationnel. Certes, on pourrait faire maintes réserves et se demander par exemple si cette façon de procéder est de nature à donner une idée exacte du travail accompli pendant toute l'année. Mais là n'est pas la question. D'ailleurs il ne faut pas oublier que le résultat d'un examen restera toujours relatif, et qu'à l'école primaire c'est moins l'écolier qu'on juge que le maître. Cette manière d'examiner le travail dans son ensemble est donc suffisante puisque chacun y trouve son compte : le maître, en éliminant tout ce qui n'est pas essentiel ; les experts qui n'auront plus à moisir pendant des heures devant une carte ; et les écoliers qui verront tout leur travail sanctionné.

Ce procédé de contrôle oral sous forme écrite est si pratique que déjà d'aucuns songent à en faire un usage régulier, en supprimant ainsi la récitation toujours fastidieuse lorsqu'elle se prolonge. De là à donner le coup de grâce à la mémorisation des leçons, il n'y a qu'un pas. Le tout est de savoir si ce serait un pas en avant ou en arrière sur le chemin du Progrès...

On a dit beaucoup de mal de la mémorisation des leçons ; on l'accuse notamment de favoriser l'acquisition d'un savoir inutile parce que momentané ; on a souvent l'impression que les écoliers ne comprennent pas ce qu'ils débitent. Cela est vrai lorsqu'une leçon n'a pas été préparée, et l'on a raison de faire la guerre au psittacisme, c'est-à-dire à ces récitations purement machinales de mots appris par cœur. Mais il ne faudrait pas non plus tomber dans l'excès contraire et agir comme cette mère trop prudente qui ne voulait pas que son enfant aille se baigner avant de savoir nager. Il n'y a qu'une façon de développer le langage : c'est de donner à l'écolier l'occasion de parler non seulement

dans les leçons d'élocution mais dans toutes les leçons. L'expression verbale reste le moyen de transport le plus commode et le plus utile de la pensée. Comme le dit très justement W. James : « Un constant exercice de mémorisation verbale est un rouage indispensable de toute saine éducation. Rien de plus déplorable qu'un esprit où le souvenir d'une anecdote ou d'une citation doit être constamment ramené par un fait ou par un autre, et rien, d'autre part, de plus utile à son possesseur, ni de plus agréable aux autres qu'un esprit capable, dans une narration, de rapporter exactement un dialogue ou de faire des citations exactes et complètes. En les retenant, l'esprit acquiert une supériorité notable. »

Serait-on en train de l'oublier ?

Les contrôles oraux sous forme écrite ont leur place dans un examen pour les raisons que nous avons déjà indiquées. Mais c'est assurément une erreur, sous prétexte de gagner du temps et d'éviter un effort jugé inutile, de vouloir en généraliser l'usage.

En récitant sa leçon, l'élève apprend à associer les idées, à les enchaîner, à les ordonner ; il met la parole au service de sa pensée. Et, ma foi, s'il lui arrive de débiter des énormités, de dire, par exemple, ainsi que nous l'avons entendu, que « David prit la femme d'« Urine » pour en faire son mari », le maître est là pour rectifier.

*Chi va piano...*

Loos.

## PRATIQUE

### CALCUL MENTAL <sup>1</sup>

#### 23<sup>e</sup> LEÇON RACINE CARRÉE EXACTE

On ne va jamais si loin que lorsqu'on ne sait pas où l'on va !

CROMWELL.

1. Nous connaissons par cœur les carrés parfaits inférieurs à 1000.

Un nombre  $a$  étant inférieur à 25, nous appelons *groupe a* l'ensemble des quatre nombres  $a$ ,  $50 - a$ ,  $50 + a$  et  $100 - a$  ; les carrés de ces quatre nombres sont terminés à droite par le même nombre de deux chiffres. Le *groupe 13*, par exemple, comprend les nombres 13, 37, 63 et 87, dont les carrés sont tous terminés par 69. Le *groupe 23* comprend les nombres 23, 27, 73 et 77, dont les carrés sont terminés par 29.

Rappelons en outre que :

<i>Si un nombre est compris entre</i>	<i>Sa racine carrée est comprise entre</i>
0 et 625	0 et 25
625 et 2500	25 et 50
2500 et 5625	50 et 75
5625 et 10000	75 et 100

<sup>1</sup> Voir *Educateur* Nos 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23 et 24.

## 2. Racine des carrés parfaits de 4 chiffres.

*Le carré ayant 4 chiffres, sa racine a 2 chiffres.*

Le premier chiffre de la racine s'obtient en prenant la racine entière du nombre formé par les deux premiers chiffres du radicande. Le deuxième chiffre de la racine s'obtient en considérant le groupe indiqué par les deux derniers chiffres du radicande.

$\sqrt{1156}$  1<sup>er</sup> chiffre de la racine :  $\sqrt{11} = 3$  ;  
2<sup>e</sup> chiffre : 56 indique le *groupe 16* (16, 34, 66, 84).  
La racine cherchée ne peut être que **34**.

$\sqrt{7921}$  1<sup>er</sup> chiffre de la racine :  $\sqrt{79} = 8$  ;  
2<sup>e</sup> chiffre : 21 indique le *groupe 11* (11, 39, 61, 89).  
Racine cherchée : **89**.

## 3. Racine des carrés parfaits de 5 chiffres.

*Le carré ayant 5 chiffres, sa racine a 3 chiffres.*

Les deux premiers chiffres de la racine s'obtiennent en prenant la racine entière du nombre formé par les trois premiers chiffres du radicande. Le dernier chiffre de la racine s'obtient comme précédemment.

$\sqrt{13689}$  1<sup>re</sup> partie de la racine :  $\sqrt{136} = 11$  ;  
3<sup>e</sup> chiffre : 89 indique le *groupe 17* (17, 33, 67, 83).  
La racine cherchée est **117**.

$\sqrt{84681}$  1<sup>re</sup> partie de la racine :  $\sqrt{846} = 29$  ;  
3<sup>e</sup> chiffre : 81 indique le *groupe 9* (9, 41, 59, 91).  
On pourrait hésiter entre 291 et 299 ; mais  $29^2 = 841$   
et  $30^2 = 900$  ; le nombre 846 (formé par les 3 premiers  
chiffres du radicande) est plus près de 841 que de  
900 ; la racine est plus près de 290 que de 300 ; elle  
est **291**.

$\sqrt{15376}$  1<sup>re</sup> partie de la racine :  $\sqrt{153} = 12$  ;  
3<sup>e</sup> chiffre : 76 indique le *groupe 24* (24, 26, 74, 76).  
Il faut choisir entre 124 et 126.  
Mais  $125^2 = 15625$  ; (12 fois 13 ; 156 ; suivi de 25).  
La racine est **124**.

## 4. Racine des carrés parfaits de 6 chiffres.

*Le carré ayant 6 chiffres, sa racine a 3 chiffres.*

Le 1<sup>er</sup> chiffre de la racine s'obtient en prenant la racine entière du nombre formé par les deux chiffres de gauche du radicande.



Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chiffres s'obtiennent en considérant le groupe relatif aux deux derniers chiffres du radicande et en précisant par quelques calculs judicieusement menés lequel des 4 nombres du groupe il faut conserver.

$\sqrt{178929}$  1<sup>er</sup> chiffre de la racine :  $\sqrt{17} = 4$  ;  
 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chiffres : 29 indique le *groupe 23*.  
 Il faut choisir entre 423, 427, 473 et 477.  
 Mais  $45^2 = 2025 > 1789$ .  
 Donc 473 et 477 sont exclus.  
 Il reste à choisir entre 423 et 427.  
 On considère  $425^2$ , ou simplement  $42 \times 43$ .  
 $42 \times 43 = 1806 > 1789$ , ce qui élimine 427.  
 La racine cherchée est **423**.

$\sqrt{294849}$  1<sup>er</sup> chiffre de la racine :  $\sqrt{29} = 5$  ;  
 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chiffres : 49 indique le *groupe 7*.  
 Il faut choisir entre 507, 543, 557 et 593.  
 $55^2 = 3025 > 2948$  ; 557 et 593 sont exclus.  
 $51^2 = 2601 < 2948$  ; 507 est exclus.  
 Racine cherchée : **543**.

$\sqrt{606841}$  1<sup>er</sup> chiffre de la racine :  $\sqrt{60} = 7$  ;  
 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> chiffres : 41 indique le *groupe 21*.  
 Possibilités : 721, 729, 771, 779.  
 $75^2 = 5625 < 6068$  ; 721 et 729 sont exclus.  
 $77 \times 78 = 6006 < 6068$  ; 771 est exclu.  
 Racine cherchée : **779**.

(A suivre.)

J.-H. ADDOR.

### LES LIVRES

**Une mère** par J. de Mestral-Combremont. Un volume in-16, broché, 3 fr. 50.  
 — Payot, éditeur.

Rendons grâce aux belles âmes d'autrefois, comme à celles d'aujourd'hui, qui nous prouvent par leur exemple que les difficultés, les peines et tourments inséparables de l'humaine condition peuvent être surmontés... si l'on cherche sa force en Dieu. Alix de Lamartine dont ce livre nous conte la captivante histoire fut une de ces femmes qui, pour exercer une influence profonde n'ont besoin ni de grands gestes ni de discours. Par sa bonté généreuse, source du « charme inexprimable qui était en elle », par sa piété grave et souriante, elle régna paisiblement sur son mari, sur cinq filles, sur toute une humble population rurale... et sur l'âme du grand poète dont on peut dire qu'il fut son fils deux fois par la chair et par l'esprit. Livre particulièrement bienfaisant en nos temps troublés.

# COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## Café-Restaurant LA BURITAZ, Mont-Pélerin

But de promenade pour sociétés, écoles, etc. Etablissement champêtre, jardin ombragé, situé sur la route du Mont-Pélerin à Chexbres. Parc pour autos, prix modérés. Membre U. H. Eug. Perret-Béguin, nouveau propriétaire.

## Ouchy - Tea-Room du Léman

Excellent but pour courses et sociétés. — — — Superbe vue sur les Alpes.  
Prix spéciaux. Téléphone 28.539. Se recommande : M. Thurnheer.

## Les Tramways Lausannois

### JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **Montheron** et du **Jorat** (lignes 20, 21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléph. **33.141.**

## CORBEYRIER s. Aigle HOTEL VICTORIA

Tél. 2. Altitude 1000 m. Garage. Tennis. Demandez prospectus. Famille A. Dequis

## Café-Restaurant du Pont de Gueuroz s. Vernayaz

**Pont le plus haut d'Europe.**

Parc autos. Grande campagne ombragée ; pique-nique. But de courses idéal pour écoles et sociétés. Prix très modérés. FRAPOLLI, tél 62.851.

## L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.

## On cherche

pour l'école de jeunes gens de Lukona (Mission du Zambèze) un jeune instituteur chrétien sachant l'anglais ou disposé à l'apprendre. Départ probable : mai 1936. Pour renseignements s'adresser à M. Th. Burnier, 3, Taconnerie, Genève, agent pour la Suisse de la Société des Missions Evangéliques de Paris.

---

A louer

## maisonnettes de vacances

avec 2 à 6 lits, dans délicieuse vallée de la montagne.

S'adresser à Mlle L. Linder institutrice, Lauenen p. Gstaad (Berne).

---

# Je cherche

une famille qui s'occuperait d'un garçon 12 ans, mois août-septembre, désireux d'apprendre le français. Ev. échange garçon même âge.— Elisa BORRADORI, inst., CHIASSO.

---

# POUR TOUT

ce qui concerne la publi-  
cité dans l'Éducateur et le  
Bulletin Corporatif, s'a-  
dresser à la Soc. anon.

# PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE

---

# PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

(sous les locaux de la Librairie)

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

---

# ÉDUCATEUR

ET

## BULLETIN CORPORATIF

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

**ALBERT ROCHAT**  
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET  
H. BAUMARD, GENTHOD  
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL  
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

**CHARLES GREC**  
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE  
AD. LAGIER, GENÈVE  
M<sup>lle</sup> N. LOBSIGER, PETIT-LANCY  
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL  
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

### ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE  
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600      TÉLÉPHONE : 33.633

### PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—      Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

# LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

## Des idées pour vos lectures de vacances

### NOUVEAUTÉS

BENOIT, P.	Boissière . . . . .	3.40
BESLIER, G. G.	Le Sénégal, 14 gravures . . . . .	3.40
BIBESCO, princesse	Egalité . . . . .	3.40
BIBL. V	Napoléon II. . . . .	4.40
BORDEAUX, H.	Le pays sans ombre . . . . .	3.40
BOJER, J.	La maison et la mer. . . . .	3.40
BUCK, P.	La mère . . . . .	3.40
CARRÉ, H.	Gabrielle d'Estrées . . . . .	3.40
CHATEAUBRIANT, A. DE	La meute . . . . .	3.40
CHAPUISAT, Ed.	Le général Dufour . . . . .	4.50
COLIN, Gén.	La guerre de mouvement 1918 . . . . .	4.—
CLÉMENT, D <sup>r</sup> G.	César Roux, l'homme et le chirurgien . . . . .	1.50
COURVILLE, X. DE	Jomini ou le devin de Napoléon . . . . .	4.40
CROISSET, F.	La dame de Malacca. . . . .	3.40
CURWOOD, J.-O.	La fugitive . . . . .	2.75
DANIEL-ROPS.	Mort, où est ta victoire ? . . . . .	4.—
DELARUE-MARDRUS, L.	Une femme mûre et l'amour . . . . .	2.75
DEMAITRE, E.	L'enfer du Pacifique, 32 photos . . . . .	4.—
DU VEUZIT, M.	L'automate . . . . .	2.75
DETZNER, Cap.	Mœurs et coutume des Papous . . . . .	4.40
FARRÈRE, Cl.	Le quadrille des mers de Chine . . . . .	2.75
GIONO, J.	Que ma joie demeure . . . . .	4.—
GRIMM, H.	Michel-Ange et son temps . . . . .	6.60
HARDING, B.	Maximilien, empereur du Mexique, 8 pl. . . . .	5.30
INFANTE EULALIE.	Mémoires . . . . .	4.—
JALOUX, Ed.	Le dernier jour de la création. . . . .	2.75
KESSEL, J.	Le repos de l'équipage . . . . .	2.20
LACRETELLE, J. DE	Années d'espérance (Les Hauts Ponts III) . . . . .	2.75
LAGERLÖF, S.	L'anneau de Lœwensckeld . . . . .	2.75
MAURIAC, F.	La fin de la nuit . . . . .	3.40
MERREL, C.	Ma bonne étoile . . . . .	3.10
MESTRAL-COMBREMONT, J. DE	Une mère, M <sup>me</sup> de Prat de Lamartine. . . . .	3.50
MONFREID, H. DE	Les derniers jours de l'Arabie heureuse . . . . .	3.40
PEISSON, E.	Passage de la ligne . . . . .	3.40
POURTALÈS, G. DE	Marins d'eau douce . . . . .	2.75
RACHMANOVA, A.	Aube de vie, aube de mort. . . . .	3.40
REYNOLD, G. DE	Le génie de Berne et l'âme de Fribourg . . . . .	3.—
ROBERTS, W.-A.	Morgan, amiral des boucaniers . . . . .	3.60
RONGE, M.	Les maîtres de l'espionnage 1914-1918 . . . . .	4.—
SCHNETZLER, Ch.	Charles Monnard et son époque . . . . .	5.—
SIMENON, G.	Les Pitard . . . . .	2.75
THARAUD, J. et J.	Les cavaliers d'Allah . . . . .	2.75
TRAZ, R. DE	Le pouvoir des fables . . . . .	3.40
VALLOTTON, G.	Le guide des Pradiers . . . . .	3.50
VINCENT, J.	La belle Mademoiselle Lange . . . . .	3.—
WERTHEIMER, O. DE	Cléopâtre, reine des rois . . . . .	4.40
YVER, C.	Les deux cahiers de Pauline . . . . .	2.75